

REPUBLIQUE FRANÇAISE



## DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL

Séance du 20 mai 2022

Délibération N°22CP-859

---

Objet	ESS - Conventions de financement Dispositifs Locaux d'Accompagnement 2022
Montant Fonctionnement	349 993 €
Budget par Activité	ATTRACTIVITE / Accompagner les transitions et développer la performance industrielle / Agir au plus près des territoires

---

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL RÉGIONAL  
GRAND EST DÉCIDE**

Vu la délibération du Conseil Régional N°21SP-1317 du 02/07/2021 portant délégation de compétences à la Commission Permanente,

Vu l'avis émis par la Commission Développement Economique du Conseil Régional,

- **d'accorder** un montant global de subventions de **305 613 €** aux structures porteuses de Dispositifs Locaux d'Accompagnement départementaux, dans le cadre de la convention d'application 2022 et conformément au tableau joint en annexe 1 ;
- **d'approuver** la convention-type d'application financière 2022, applicable aux Dispositifs Locaux d'Accompagnement départementaux, jointe en annexe 2 et **d'autoriser** le Président à signer les conventions individuelles correspondantes ;
- **de verser** les subventions selon les modalités précisées dans la convention-type jointe en annexe 2 ;

- **d'accorder** une subvention de **44 380 €** à la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire du Grand Est sise à Strasbourg (67) dans le cadre de la convention d'application 2022, pour le portage des activités du Dispositif Local d'Accompagnement régional ;
- **d'approuver** les termes de la convention d'application financière 2022 jointe en annexe 3, **et d'autoriser** le Président à la signer ;
- **de verser** la subvention selon les modalités précisées dans la convention jointe en annexe 3 ;
- **Une autorisation d'Engagement d'un montant de 349 993 € est affectée aux présentes opérations sur le chapitre 939.** Le montant prévisionnel des paiements induits sur l'exercice en cours est de 244 995 €.

Strasbourg le 20 mai 2022,

Le Président du Conseil régional

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J. ROTTNER', with a long horizontal stroke extending to the right.

Jean ROTTNER